

Vu pour être  
à mon arrêté en date  
du ....1.2..JUIL..2022....  
Le Présent document  
contenant .2.. feuillets  
Le Maire.



**MONSIEUR GUILLAUME BEGUE**  
**MAIRE DE LIFFRE**  
HOTEL DE VILLE  
RUE DE FOUGERES  
35 340 LIFFRE

**Nos références** : BM/IS/ 2022-170  
**Objet** : Construction unité de production BRIDOR  
Sévailles 2- ENEDIS  
PC n° 035152 21 U0074

Liffré le 5 juillet 2022

Monsieur le maire,

Dans le cadre de l'instruction du permis de construire cité en objet, vous avez sollicité l'avis d'ENEDIS pour une puissance de raccordement de 13000kW triphasé.

Dans son avis en date du 17 janvier 2022, ENEDIS vous informe que sur la base des hypothèses retenues, une contribution financière leur est due. Le devis indique un montant de 210 348,69 euros HT.

Permettez-moi de vous informer que cette contribution sera prise en charge par Liffré-Cormier Communauté dans le cadre de la viabilisation du nouveau secteur d'activités de Sévailles 2. Les travaux seront exécutés dans un délai envisagé de 5 ans courant à compter de la date délivrance du permis de construire.

Tout coût supplémentaire lié à une augmentation de puissance que pourrait demander le pétitionnaire sera pris en charge par ce dernier.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de recevoir, Monsieur le maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour Le Président de Liffré-Cormier Communauté,



Monsieur Benoit Michot, vice-président à  
l'aménagement des zones d'activités

Pièce jointe : Avis d'ENEDIS du 17 janvier 2022

**Projet PC03515221U0074**

Raccordement au réseau HTA du poste privé BRIDOR sur la commune de Liffré

Le client BRIDOR crée une usine de production et nous demande le raccordement de son site au réseau HTA

**Travaux de raccordement PRINCIPAL (schéma normal):**

Création de 2 nouveaux départs HTA au poste source de GOSNE sur la même demi-rame, Pose de 2 câbles 3x240<sup>2</sup>AL en parallèle sur environ 2300m, 4 jeux d'extrémités.



